

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1982)

Rubrik: Société de patronage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8. Société de patronage

8.1 Comité de la Société de patronage

Le Comité est formé des personnes suivantes:

- Dr. H. Wolfer, anc. vice-président de la Maison Sulzer Frères SA, Winterthour (président)
- M. Badilatti, directeur de la Ligue suisse du patrimoine nationale, Zurich
- Dr. M. Gloor, anc. directeur général de Nestlé Alimentana SA, La Tour-de-Peilz
- H. Meier, anc. président du Club Alpin Suisse, Horgen
- Dr. W. A. Plattner, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, St-Gall
- Dr. St. Schmidheiny, président d'Eternit SA, Hurden
- Dr. R. Stüdeli, directeur de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, Berne
- Dr. G. Tobler, directeur général de l'Union de Banques Suisses, Zurich
- W. Weiss, ingénieur rural dipl. EPFZ (secrétaire)

8.2 Finances

Les recettes provenant de la Société de patronage ont augmenté de frs 4'000.–. Cependant, malgré une politique d'épargne, il résulte pour 1982 un excédent de dépenses de frs 28'000.–. Cette situation est due au lancement et à la réalisation d'une action d'information d'envergure destinée à faire connaître la Fondation et ses activités et à recruter de nouveaux membres.

Jusqu'à maintenant, cette action a rencontré beaucoup de sympathie. Nous espérons que les contributions ainsi gagnées ne se limiteront pas seulement à couvrir les frais de cette campagne mais assureront également une meilleure assise financière à notre Fondation.